

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>

Rédaction-Mise en Page: Dominique Burtin - Guéno Julien - Jean-Paul Messé
Publicité: Guéno Julien - Thierry Moisy
Impression: ACSD Tirage en 1250 ex.

Mars
2018

110

Le Mot du Président

Notre dernière assemblée générale se tenait dans la maison de quartier le dimanche 4 février. Nous y avons retrouvé des voisins soucieux de leur cadre de vie et pour qui l'intérêt général n'est pas un vain mot. Même si nous n'avons pas compensé les quelques départs de membres du conseil d'administration, nous nous réjouissons de l'entrée de deux nouveaux membres.

Souhaitons que certains parmi vous réfléchissent d'ores et déjà à leur implication future au comité de quartier. Une participation qui nous a paru plus importante que les années précédentes en fait aussi une édition intéressante, d'autant plus que de nouveaux voisins y ont participé.

Cette année, immédiatement après le vide-greniers, nos équipes entameront une nouvelle campagne d'adhésions en vous rendant visite chez vous. De cela, nous en reparlerons dans le prochain numéro. D'autres dossiers vont être repris dans les mois qui viennent, notamment les cheminements doux, que ce soit vers la ligne de tramway ou vers le centre de Pessac.

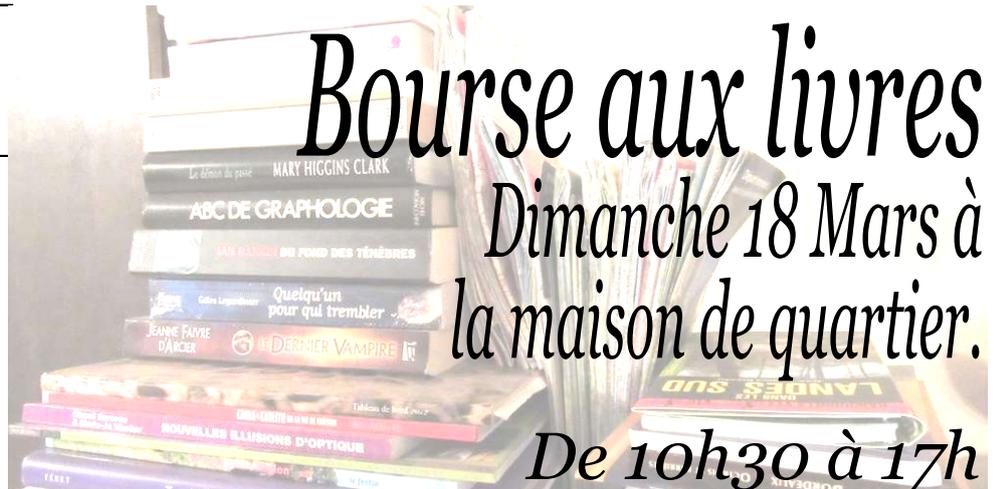
Et pour ce nouvel exercice, nous débuterons avec la chasse aux oeufs, puis le vide-greniers. Dans les pages intérieures, vous prendrez connaissance des informations pour ces deux événements. L'inscription au vide-greniers doit se faire au plus vite car nous recevons déjà des demandes. Seule la réservation rapide vous assure d'une place.

J-P MESSÉ

Bourse aux livres

Dimanche 18 Mars à
la maison de quartier.

De 10h30 à 17h



Chasse aux Oeufs

Dimanche 1er Avril au Parc Lavielle.

Inscription sur place à 10h30
Début de la chasse à 11h



Vide-Greniers

Dimanche 8 Avril, Place Chambrelent

de 9 à 17h

Inscription avant le 3 avril



Rapport moral de l'assemblée générale 2018

Mesdames, messieurs,

Un rapport moral, c'est souvent l'occasion de livrer une analyse sur les actions menées ou celles à venir. C'est parfois aussi le moment de prolonger des réflexions déjà engagées par le passé, notamment dans mon rapport moral de 2009 et de 2013 où j'évoquais le nécessaire renouvellement du conseil d'administration et son renforcement et l'idée de fédérer des actions que ce soit au niveau du quartier ou de la ville.

J'aborderais d'abord l'idée de fédérer des actions, du latin foederatus signifiant allier. Cette alliance se fait entre les habitants du quartier et le comité de quartier. C'est toujours ce lien que nous cherchons à préserver par la campagne d'adhésions et par toutes les manifestations que nous proposons. Ce fut le cas aussi lors de toutes les réunions publiques que nous avons tenues en votre présence. C'est aussi dans la publication du voisins&voisines que nous poursuivons cet objectif en rendant compte régulièrement des actions et en exprimant nos points de vue. C'est aussi dans vos réactions que certains nous adressent que nous trouvons matière à considérer autrement nos points de vue.

Un exemple de cette année va éclairer ce point particulier. Depuis quelques numéros et de façon épisodique, nous publions un article sous forme de billet d'humeur invitant les voisins à réagir sur cette thématique. Parfois, la réaction se fait mordante et vive, parfois le ressenti du lecteur est complètement en accord avec le propos. Sur notre premier billet faisant état d'un manque d'entretien de certaines portions de trottoir, nous avons illustré l'article par une photo. Une habitante a voulu nous interpeller sur la présence de cette photo qui, pour elle, n'avait pas sa place car elle lui paraissait stigmatiser une propriété en particulier. Évidemment, ce n'était pas le but et cette remarque aura eu ce mérite de mettre en avant une autre interprétation de la photo. Je tiens à le redire ici devant vous : ni le comité de quartier, ni aucun membre de son conseil d'administration, ni moi-même, n'avons la volonté de mettre en cause qui que ce soit. Nous avons, me semble-t-il, une obligation de neutralité et de bienveillance vis-à-vis de tous. Chacun des membres de ce conseil d'administration est un habitant de ce quartier comme chacun d'entre vous. Sur le deuxième billet concernant les problèmes posés par la circulation piétonne quand il pleut, la personne nous faisait part de son approbation complète et entière sur les difficultés rencontrées. Cela peut ne

paraître de rien pour beaucoup de gens mais il en est aussi pour qui le moindre obstacle devient vite insurmontable et risqué. Peut-on vraiment se satisfaire de cet état de fait ? Non, certainement. Il y a quelques années déjà, nous avons dressé un bilan sur les cheminements piétons vers le tramway et vers le centre de Pessac. Nous faisons le constat de ces mêmes difficultés. Peut-être devons-nous réactualiser le document déjà transmis pour une meilleure information des services compétents. Chacun doit se saisir de ces problématiques et nous faire remonter l'information au comité de quartier et aussi à l'équipe municipale.

Dans l'idée de fédérer des actions, sur la proposition de l'association le Jardin du Bois des Roses (association de jardin partagé) de tenir une bourse aux livres, il est aussi prévu de mener conjointement cette opération avec les Heures Claires. Bien entendu, ces actions prennent tout leur sens dans une large participation des habitants. C'est pour cela que je vous invite à tous nous retrouver le dimanche 18 mars à partir de 10h30 ici-même ce jusqu'à 17h.

Dans nos relations avec nos comités de quartiers voisins, nous pourrions aussi imaginer des partages, des mutualisations sur certaines opérations. Bien entendu, ces pistes demandent à être réfléchies, concertées et il y a là, je crois, des propositions qui ne sont pas dénuées d'intérêt et qui renforceraient le rôle des comités et syndicats de quartier.

Sur le plan du cadre de vie, de l'habitat, de l'urbanisme, des liens s'opèrent aussi pour construire une réflexion globale sur le quartier et les quartiers voisins. En 2003, se posait la question de la requalification de l'avenue Marc DESBATS, avant que le tramway ne soit en service. Cette avenue, structurante pour nos quartiers de Brivazac-Candau et Chiquet-Fontaudin, mérite mieux que de simples aménagements ponctuels. On doit s'intéresser à son ensemble avec un projet cohérent et intelligent. Si la volonté de développer les modes alternatifs de déplacements est dans les discours, alors elle doit se traduire par des actions prioritaires dans les projets d'aménagements. Se poser la question de ce qui permet le transfert modal doit permettre d'y répondre. Est-ce que les itinéraires sont bien identifiés, est-ce qu'ils sont efficaces, est-ce qu'ils sont aisément praticables et est-ce qu'ils sont agréables ? Ensuite, le calendrier des travaux peut se répartir sur une programmation triennale.



Au niveau fédéral, sur les nuisances liées à la circulation aérienne, il y a maintenant une transmission régulière d'informations à tous les comités et syndicats de quartier. Notre quartier aussi est impacté par les nuisances sonores des avions, quoique dans une moindre mesure que les quartiers situés dans le fuseau où les avions décollent. Pour autant, chaque citoyen, chaque habitant peut consulter les bulletins trimestriels et toutes les publications sur le site de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Il peut aussi contacter le guichet unique pour toute demande liée à la circulation des avions ou pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de ces nuisances. C'est même la multiplicité des prises de contact qui peut faire évoluer les situations.

Il en va de même pour les demandes liées aux transports en commun. Kéolis et les responsables métropolitains en charge des transports ne commencent à considérer les problèmes que lorsqu'ils sont saisis d'un nombre important de demandes. Même quand il s'agit de la demande d'associations telles que les syndicats et comités de quartier. C'est d'autant plus étonnant que ces mêmes associations sont invitées à ces réunions pour dresser un bilan de l'offre de transport et aussi proposer des aménagements et des modifications de lignes.

Quoi qu'il en soit, les habitants, qualifiés de clients-voyageurs, peuvent exprimer leurs souhaits auprès de Bordeaux Métropole ou de Kéolis et informer leur comité de quartier de leurs démarches.

J'en viens maintenant à l'autre point que je souhaitais aborder ce matin : celui de notre association et plus particulièrement de son conseil d'administration. Depuis la dernière assemblée générale, nous comptons 21 membres au comité de quartier participant directement à son activité. Cela peut paraître suffisant mais il faut toujours penser à se renouveler en accueillant de nouveaux membres au conseil d'administration. D'abord, parce que parmi nous, cette année, certains ne présenteront pas leur candidature et vont ainsi marquer une pause dans leur engagement ou même se retirer de manière plus définitive. Mais aussi, parce que l'association doit continuer d'exercer ses objectifs associatifs

dans l'intérêt général. Notre quartier croît et, j'en veux pour preuve, l'augmentation du tirage de Voisins&Voisines depuis l'an passé. Même si nous nous réjouissons de l'arrivée de nouveaux habitants dans notre quartier, nous devons continuer à défendre l'intérêt de tous les habitants du quartier conformément à nos statuts.

L'an passé, nous observions une légère augmentation du nombre d'adhérents et nous observons un léger fléchissement cette année. Nous souhaitons bien évidemment toujours accroître le nombre d'adhérents, gage de représentativité. Nous sommes tous pétris de la conviction de rester à votre écoute et nous comptons sur votre large participation à la vie du quartier.

Pour achever ce rapport moral, il m'est toujours difficile de voir des membres du conseil d'administration nous quitter, surtout quand il s'agit de piliers du comité de quartier. Je veux parler de Christian Pujolle qui participe depuis 2001 au comité et dont la plume a souvent raconté le Noël des enfants ou la fête du quartier. Je veux aussi remercier Martine Sicault, Michel Lechanoine et Sabrina Lefour pour leur investissement et leur inaltérable bonne humeur qui fait que l'on prend plaisir à se trouver à leurs côtés.

Enfin, j'ai aussi une pensée pour des voisins disparus dont la présence était constante à l'assemblée générale et qui ne manquaient jamais de venir à notre rencontre lors de nos manifestations.

Merci à tous.

Compte-Rendu de l'AG

Lors de l'AG ordinaire, le rapport d'activité et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés. De même, la cotisation a été fixée, à l'unanimité, à 3 €.

Le conseil d'administration (voir composition ci-après) a été élu. Il a enregistré 6 départs et 2 nouveaux membres.

Débat avec les élus

Le débat commence vers 11 h 15 en présence du maire, monsieur F. Raynal (qui devra quitter la séance vers midi), accompagné de messieurs Martin (1er adjoint, délégué à la Coordination des Politiques de Proximité, aux Espaces publics et aux Déplacements, conseiller métropolitain), Grange (Adjoint du secteur 2, délégué à l'État-Civil, à la Citoyenneté, à

l'Accueil et aux Technologies et Services Numériques), Desplat (Conseiller municipal délégué aux Espaces verts, ruraux et forestiers) et M. Stark. Assistaient également les élus de l'opposition mesdames Curvale et Debaulieu et monsieur Despujols.

Introduction

Monsieur le maire ouvre la réunion par une longue introduction qui occupera la majeure partie de sa présence.

Il commence son intervention en souhaitant, bien que le mois de janvier soit déjà terminé, une bonne année à l'assemblée.

Le 1er point qu'il aborde concerne l'urbanisme. Il pressent une inquiétude des pessacais causée par la pression immobilière sur la commune. Il estime, pourtant, que ce sentiment n'est pas justifié en citant les chiffres déjà annoncés dans le débat public du 21 décembre dernier sur l'urbanisme et la mobilité.

Il rappelle donc que sur Pessac, en 2017, 323 logements neufs ont été livrés alors que le PLU en prévoyait 650. Il compare également ce chiffre avec ceux de Mérignac, ville de taille équivalente à Pessac (840 logements livrés), Villenave (780 logements) ou Talence (440 logements). Seule, Bègles est au même niveau que Pessac mais c'est une ville de 28000 habitants.

Monsieur le maire considère qu'il y a un ralentissement de la mise à disposition des logements neufs. Avant 2016, l'accroissement était de 6 %, chiffre dont il ne se considère pas responsable puisque consécutif à l'ancienne municipalité. Depuis sa mandature (2016-2018), ce taux est descendu à 0.8 %.

Il estime qu'il faut rester modéré pour que les services publics puissent suivre l'augmentation de la population. Il cite l'exemple des écoles où le nombre d'élèves a augmenté de 13 % par le simple fait des mutations des habitations alors que l'augmentation du nombre de logements est maintenant maîtrisée.

Il explique ces bons résultats par deux dispositions qu'il a mises en place :

1) les services d'urbanismes ont été mutualisés avec ceux de la métropole. Il estime qu'ils sont ainsi plus efficaces portant une vision cohérente avec celle de la métropole.

2) la création d'une commission d'urbanisme pour les projets supérieurs à dix logements composée des techniciens de la ville, des élus, d'un architecte et de deux représentants des syndicats et comités de quartier de Pessac.

Monsieur le maire estime que cette commission permet de ne présenter qu'un seul avis face aux projets ce qui n'était pas le cas précédemment puisque ces avis pouvaient diverger selon les interlocuteurs.

Pour finir sur l'urbanisme, il rappelle que, sur le terrain situé au 138 avenue de Candau, le projet de bassin d'étalement est toujours en négociation avec la métropole. Il a également refusé plusieurs projets de permis de construire et se retrouve maintenant assigné au tribunal administratif.

A une question qui lui est posée sur des projets sur le terrain situé au 26 avenue Phénix Haut Brion, il répond que la situation est exactement la même.

Le 2ème point que monsieur le maire souhaite aborder est l'extinction des lumières après une heure du matin. En 1er lieu, il se félicite d'avoir été suivi par d'autres communes (Talence, Mérignac, Bègles).

Même s'il est trop tôt pour faire un bilan définitif, il rappelle que, depuis juin, date de la mise en application de la mesure, les statistiques de cambriolages ont diminué et qu'il n'y a pas eu d'évolution des accidents.

Cependant suite à plusieurs remontées qu'il a pu recevoir, il a décidé d'adapter les heures d'extinction des lumières avec celles des derniers transports de nuit dans un périmètre de 700 m autour des lignes de tram et de bus.

Pour finir, monsieur le maire revient sur les nuisances provoquées par les passages d'avions sur le quartier. Il rappelle que l'aéroport de Bordeaux-Mérignac s'organise autour de deux pistes en croix : une principale nord-sud, une secondaire est-ouest. C'est la piste secondaire qui concerne Pessac. Les raisons pour lesquelles les avions utilisent cette piste secondaire sont soit météorologiques soit des travaux sur la piste principale.

Monsieur le maire rappelle qu'elle doit accueillir 12 % du trafic et qu'en 2017, seulement 9 % du trafic a atterri sur cette piste (+ 2 % en ajoutant le décollage), donc en deçà du maximum prévu.

Par ailleurs, monsieur le maire rappelle qu'il a demandé que la ville de Pessac soit intégrée au plan de prévention contre le bruit au titre de l'aéroport mais la préfecture a refusé.

Il est également confirmé qu'il n'y a pas de projet de nouvelle piste. En revanche, certains membres de l'assemblée signalent qu'ils ont pu constater des vols nocturnes. Monsieur le maire prend acte tout en étant très étonné puisqu'ils ne sont pas autorisés.

Dans la salle, il est demandé de quelle

manière ces nuisances qui ne semblent pas reconnues par les instances, pourraient être constatées. Même si le taux de mouvements reste inférieur à 12 %, le trafic aérien a augmenté et donc les passages d'avions et leur nuisances sur la quartier également.

Monsieur le maire répond que compte tenu des chiffres actuels, il y a peu de chances d'être entendu. Jacques Da Rold, président de la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac, précise que c'est justement pour cette raison qu'il faut remonter ces doléances au guichet prévu à cet effet en faisant copie à la mairie et à la fédération.

Après cette intervention qui a laissé peu de place au débat, monsieur le maire, pris par d'autres obligations, quitte la réunion et laisse le soin à ses adjoints de répondre aux questions des habitants du quartier.

Les sujets suivants sont évoqués sous forme de questions-réponses.

Chênes de la Clinique Mutualiste

Pour éliminer les feuilles que ne manquent pas de laisser sur son terrain les huit chênes du parc de la clinique mutualiste, un riverain rappelle qu'il avait obtenu de la municipalité précédente l'autorisation de les brûler. Il demande si cette autorisation est toujours valable.

Monsieur Martin, 1er adjoint, répond que ça reste à vérifier mais que dans des cas similaires, des solutions ont été trouvées.

Clôture du parc Lavielle

Des membre de l'assemblée se félicitent de l'installation de la barrière autour du parc Lavielle mais s'interrogent sur l'emplacement du portail d'entrée qui ne débouche sur rien, surtout pas l'allée principale du parc.

Monsieur Grange répond que cette clôture a été installée à la demande du comité et que si l'entrée ne débouche sur rien c'est justement pour empêcher l'accès au parc.

Le comité rappelle que cette entrée se situe devant l'espace où il fait installer la salle démontable lors de sa fête champêtre.

Messieurs Grange et Desplat doivent revoir la question avec les services techniques.

Nettoyage des trottoirs et des avaloirs

Il est demandé aux élus à qui appartient

l'entretien des caniveaux et des avaloirs ? Est-ce que l'entretien des avaloirs va jusqu'au démontage des plaques ?

Monsieur Martin rappelle que des réponses à ces questions se trouvent dans le fascicule "bien vivre ensemble" distribué avec le bulletin "Pessac en direct".

Il répond également que les riverains doivent entretenir leur trottoirs mais que cet entretien ne va pas jusqu'au démontage des avaloirs.

Il précise enfin qu'une réunion doit avoir lieu jeudi prochain à la métropole sur le sujet des avaloirs.

Nettoyage des bandes cyclables

Plusieurs membres de l'assemblée se plaignent du mauvais entretien des bandes cyclables.

Monsieur Martin pense qu'il s'agit plutôt d'un problème de pistes cyclables qui sont séparées de la rue.

Il profite de la question pour rappeler que le nombre de trajets cyclables a augmenté de 15 % en quatre ans et que de nombreux projets sont prévus sur Pessac.

Il précise également que les travaux qui se déroulent actuellement sous le pont SNCF, rue du Bas Brion, visent simplement à améliorer l'existant. Un projet plus important d'aménagement cyclable sous la voie ferrée est toujours prévu.

Sur ce projet, la question est posée de trouver, en site propre, un autre endroit que ce pont de la rue du Bas Brion pour franchir la voie ferrée.

Monsieur Martin estime que c'est le meilleur endroit mais reste ouvert à toute proposition.

Poches d'eau

Plusieurs poches d'eau rendant les trottoirs et pistes cyclables impraticables sont signalées, notamment dans le domaine universitaire.

Monsieur Martin rétorque que la situation est exceptionnelle parce qu'il pleut beaucoup.

Il lui est répondu que c'est justement quand il pleut que l'eau doit être évacuée.

Nettoyage aux abords des récup'verre

Des personnes se plaignent de l'état des abords des bornes de récupération de verres où l'on trouve bien souvent autre chose que du verre. N'est-il pas possible de faire procéder à un nettoyage régulier ?

Il est répondu que le problème est compliqué car il s'agit d'abord d'un problème de comportement citoyen. Il

faudrait pouvoir signaler les contrevenants puisqu'une amende élevée est prévue pour cette infraction.

La question sans réponse est également posée sur le choix des emplacements de ces bornes qui parfois sont mal placées.

Terrain au 26 avenue Phénix-Haut-Brion

Il est confirmé qu'en ce moment il n'y a aucun projet sur le terrain situé au 26 avenue Phénix Haut Brion (ancienne carrosserie).

La mairie est en procès avec le promoteur mais ce dernier semble vouloir revenir à de meilleurs intentions.

Plus généralement, monsieur Martin rappelle que, compte tenu du contexte, ces refus de permis doivent être parfaitement argumentés. Par ailleurs, dans les négociations avec les promoteurs, qui ont souvent plusieurs projets sur une même commune, le meilleur allié reste le temps.

Il est également rappelé la difficulté d'appliquer le PLU par des personnes qui n'y adhèrent pas totalement.

Terrain avenue Schweitzer derrière le lotissement Fanning-Lafontaine

Dans la mesure où le projet d'Aquitanis a été abandonné, il est confirmé que ce terrain appartient toujours au domaine universitaire. Il n'y a, a priori, aucun projet.

Balayeuse

Afin d'améliorer l'efficacité du nettoyage de la balayeuse, notamment en prévenant les riverains de son passage pour laisser libre les bords des rues, un planning est demandé à la mairie.

Cette demande a été faite plusieurs fois par la mairie mais elle n'a toujours pas obtenu de réponse.



HALGAND Christophe
COUVREUR - ZINGUEUR
Dépannages - réparations rapides
Tous types de toitures

31 rue des chênes
33600 PESSAC
06 88 22 27 22

Siret: 389 351 719 00064

Contacter les services

Comme indiqué dans le rapport moral et ainsi permettre une meilleure prise en compte de vos remarques, nous vous invitons à intervenir directement auprès des services concernés et, en même temps, nous informer de vos interventions en nous mettant en copie.

Pour les problèmes concernant les transports en commun, plusieurs moyens sont à votre disposition :

soit par courrier à
monsieur le président de Bordeaux-métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

soit par courrier à
TBM Service Clients
10-12, boulevard Antoine Gautier
CS 31211
33082 BORDEAUX CEDEX

soit en remplissant un formulaire sur le site de Bordeaux-métropole dans le bandeau tout en bas de la page d'accueil avec le lien « contacter nos services ».

Pour les problèmes liés au trafic aérien, il est judicieux de contacter le guichet unique

- par téléphone en appelant le **05 56 34 67 00**
- par courrier à *Aéroport de Bordeaux*
SERVICE ENVIRONNEMENT
Cidex 40
33700 MERIGNAC

- par courrier électronique à info@bordeaux.aeroport.fr

N'hésitez pas à informer ces services de tout dysfonctionnement ou tout problème : vos remarques doivent être prises en compte. Bien entendu, à chaque prise de contact, pensez aussi à informer le comité de quartier.

22 av du Rond-Point

du lundi au vendredi
de 9h à 18h
le samedi
de 9h à 12h

05 56 15 32 73

Salon N&K



alves.n33@icloud.com

Dans la rue des chênes,
les piétons se déchaînent.

Stationner sur le
trottoir est inutile,
coûteux et dangereux.



Emmanuelle APFFEL

Sophrologue

Certifiée par la Société Française de Sophrologie

Enfants - Adolescents - Adultes

Individuel & Groupe

Modelage californien



Sur RDV : 07.86.85.64.49

contact@relax33.fr

[relax33.fr](https://www.facebook.com/relax33) / Fb Relax'33

La chasse aux oeufs

Première des animations de ce nouvel exercice, le dimanche 1^{er} avril, la chasse aux oeufs se déroulera au Parc Lavielle pour le bonheur des enfants de 0 à 11 ans. Pour y participer, il suffit de venir s'inscrire à partir de 10h30 au stand d'accueil mis en place au parc. Bien entendu, les parents (ou les grands-parents) accompagnent leurs enfants. À 11h, le départ est donné et, lorsque tous les oeufs sont ramassés, ils sont partagés entre tous les enfants.

Nous délimitons des espaces différents selon les âges et nous nous chargeons de répartir les oeufs sur tous les espaces.

Ensuite, pour tous, le comité propose de se retrouver autour d'un apéritif. Nous précisons que cette animation est gratuite et n'hésitez pas à inviter vos nouveaux voisins et à nous les présenter.



**VOTRE GARAGE TOUTES
MARQUES DE PROXIMITÉ**

SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE

17 AVENUE DU ROND POINT

33600 PESSAC

0556461171

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 &
14h-18h30



**EURO
REPAR**
CAR SERVICE

BISTROT ROUGE
FR

CUISINE DE BISTROT, BAR À VINS, TAPAS, PIZZAS



A
5 min

157 AV JEAN JAURES 33600 PESSAC

0 982 401 335

REPAS DE GROUPE, SOIREE A THEME, PRIVATISATION

**BOUCHERIE
DES VIGNES**

boucher volailler
62, Av. Jean-Jaurès - 33600 PESSAC

[f](https://www.facebook.com/relax33) **05.56.93.12.55** [ig](https://www.instagram.com/relax33)

Le vrai goût
du savoir-faire

Le vide-greniers : Comment ça marche ?

S'inscrire

En 2004, le comité de quartier organisait son premier vide-greniers sur la place Chambrelent et l'avenue du Rond-Point. 36 exposants s'y étaient inscrits et l'on peut dire que la formule avait séduit les habitants puisque l'année suivante, le nombre d'exposants doublait quasiment. Depuis, on enregistre chaque année la présence d'environ 90 participants. Nous vous précisons que l'inscription au vide-greniers est une obligation légale et que vous ne pouvez effectuer que deux ventes au déballage par an seulement.

Pour s'inscrire cette année, vous pouvez retourner le traditionnel coupon ci-dessous à l'adresse indiquée. Vous disposez aussi cette année d'un autre moyen d'inscription ; nous invitons toutes les personnes disposant d'une adresse de courrier électronique à s'inscrire en ligne au moyen de leur téléphone en utilisant le code QR (quick response) qui vous propulsera directement au formulaire ou en saisissant l'adresse suivante (attention, c'est très long)



https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScLHRhB2hVbFrZt5dU_0bLSwEqVIPDsNtdkmaXCnbq3SpIlg/viewform

À la clôture des inscriptions, vous recevrez un courrier vous précisant l'organisation prévue. Merci d'en prendre connaissance.

Exposer

Le Dimanche 8 Avril, d'abord se lever tôt pour prendre un vrai petit déjeuner à base de bon pain et d'agrumes vitaminés, car la matinée sera longue jusqu'au rendez-vous de midi à la trinquette bleue du comité. Ensuite finir de sélectionner, écarter, ranger, répertorier, emballer tous les bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements, agonisant au fond de vos garages ou de vos placards, espérant un avenir plus radieux par ce beau dimanche d'avril, pourquoi pas changer de vie!

Maintenant, il s'agit de faire rentrer cette belle sélection dans le moyen de transport de votre choix, c'est toujours un peu inquiétant au début mais en général ça rentre au prix d'un savant tassement.... N'oubliez pas le gâteau qui sort du four sur le plan de travail et pensez à l'apporter dès votre arrivée à la buvette.

Arrivez à 9 heures Place Chambrelent. L'itinéraire pour vous y rendre doit passer par l'avenue de Brivazac. Des membres du comité seront là pour vous diriger et faciliter la circulation. Enfin, soyez patients, tout le monde trouvera sa place. Des hôtes du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité ne sera tolérée) où vous aurez le droit de déballer en vidant vos voitures. A partir de 10h, toutes les voitures devront laisser les allées piétonnes libres pour le début des achats.

Aux environs de midi, le comité de quartier vous offrira l'apéritif et ses grignotages, et, si un petit creux vous tenaille, vous pourrez le satisfaire en achetant des sandwichs variés et des pâtisseries ainsi que des boissons ou du café. Vers 17h fatigué(e) mais heureux(se) vous débarrasserez votre emplacement des « rares » objets invendus que vous pourrez ramener l'an prochain. Pensez à apporter vos poches poubelles et à repartir avec elles car nous ne disposons pas de container pour collecter les déchets.

Alors y a plus ka ! Nous on vous attend sans fautes...

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions).

L'attestation ci-dessous est à remettre jusqu'au MARDI 3 AVRIL

à Yvon Bouyer 43 avenue de Brivazac: tel 05.56.45.70.54



Organisateur : COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU 37 avenue de Candau – 33600 PESSAC

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS du 8 avril 2018

Je soussigné(e), Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville de naissance :

Adresse : CP Ville.....

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ...Pessac..... le Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation

Inscription à déposer chez monsieur Yvon BOUYER au 43 avenue de Brivazac

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU
ÉLU EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 4 février 2018**

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE	adresse mail	BUREAU
ARDOUIN	Hélène	7, allée Jacques Brel	05 47 29 71 84	06 63 91 73 41	heleneardouin@laposte.net	
ARDOUIN	Christophe	7, allée Jacques Brel	05 47 29 71 84			
BIDORET	Bernadette	37, av. Phénix Haut-Brion				
BIGNON	Emmanuelle	26, avenue de Brivazac		06 73 59 68 65	manue.bignon@free.fr	
BOUYER	Dominique	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54			
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54		yvon.bouyer@neuf.fr	
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 20 56 74 29	dominiqueburtin@wanadoo.fr	Secrétaire
CIESLAK	Jérôme	70, allée George Brassens		06 83 54 21 44	jeciesla@gmail.com	
DANGUY	Astrid	12, av. Fanning Lafontaine		06 33 73 01 07	astrid.danguy@gmail.com	
JULIEN	Guéno	36, rue du prof. Esclangon	05 56 15 32 29		guenoj@aliceads.fr	Secrétaire Adj.
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87		ndjp.lafaye@gmail.com	
LEFRANCOIS	Gérard	2, rue Chiquet Brion		07 68 25 57 07		Trésorier Adj.
MESSÉ	Jean Paul	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32	messe.jean-paul@wanadoo.fr	Président
MOISY	Thierry	48, avenue des Echoppes	05 56 45 49 32	06 70 98 18 95	tmoisy@hotmail.com	
ROBERT	Frédérique	120, avenue de Candau	09 54 84 83 84	06 76 86 63 50	seborga1@free.fr	Trésorière
ST GERMES	Charlotte	4 bis, av. Phénix-Haut-Brion			chaclo@free.fr	
SAM	Françoise	28, av. Phénix Haut Brion			f.sam@free.fr	
URTIAGA	Christiane	26, rue du prof. Esclangon	05 56 45 20 05			

Adresse postale : 37, avenue de Candau

Adresse électronique : cqbc33@gmail.com

Site internet : federation-quartiers-pessac.com

